

TRAJECTOIRE BILAN DE COMPETENCES AVEC ATELIERS COLLECTIFS

CADRES SUPERIEURS-DIRIGEANTS-MANAGERS EXPERIMENTES

A PROPOS DE LA FORMATION

Progresser dans sa carrière et mettre en lumière ses compétences et réalisations probantes.

Donner les outils pour y arriver (grilles d'analyse, CV, entretiens réseau, questionnaires, pitch...).

L'intelligence collective au service de la croissance professionnelle de chacun : bénéficier de l'effet miroir d'un groupe de pairs - cadres supérieurs, dirigeants, managers expérimentés.

OBJECTIFS

Repartir avec un :

- Projet d'évolution en lien avec ses aspirations profondes et aligné avec ses compétences, ses goûts et la réalité du marché ;
- Projet pour enrichir son poste et mieux servir l'entreprise en interne et son environnement ;
- Plan d'action simple, mesurable, accessible, réaliste (SMART).

COMPETENCES DES ACCOMPAGNATEURS

Les accompagnateurs sont des spécialistes des matières abordées, ils incarnent l'esprit Grandir : agir en conscience et grandir en liberté. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise. Ils sont formés régulièrement aux techniques d'accompagnement.

REF : TRAJECTOIRE - CSD

Durée : sessions de 3 heures sur 3 mois

Dates des sessions :

Session 1 : le jeudi, oct. 2026 à janvier 2027

Session 2 : le mardi, fév.-mars à juin 2027

Modalité : Présentiel et ou à distance.
Interentreprise.

Public : Managers et cadres supérieurs et dirigeants.

Prérequis : CV, lettre de motivation et lettre d'engagement

Tarif : Particuliers : 2 400 € HT
Entreprise : nous contacter

Délai d'accès : Envoi des candidatures

Session 1 : avant le 25/09/2026

Session 2 : avant le 31 /01/2027

Accessibilité : Pour les informations relatives aux conditions et accès des publics en situation de handicap, merci de nous contacter.

Pour plus d'informations

accueil@grandir-coaching-conseil.fr

En 2025

- 100% des participants nous recommandent*
- 100% vont jusqu'au bout du parcours**
- 70% des participants sont présents à L'entretien à 6 mois

*sur la base des retours des questionnaires d'évaluation

**Certains retrouvent un poste pendant le parcours

TRAJECTOIRE-BILAN DE COMPETENCES AVEC ATELIERS COLLECTIFS

Le bilan de compétences est conçu comme une alternance de réflexions individuelles et collectives.
A toute étape de la démarche, l'accompagnateur dédié assure le suivi personnalisé avec chacun.

LE PARCOURS PEDAGOGIQUE PAR SEANCE

Entretien préliminaire individuel

Phase d'investigation (alternance d'entretiens individuels et de regroupements collectifs ponctuels)

Entretien 1 :

Parcours personnel/parcours professionnel : Identifier les temps forts et les étapes du parcours personnel et professionnel : étude de la trajectoire professionnelle (2h00).

Entretiens 2 et 3 :

Caractéristiques personnelles. Identifier les caractéristiques de personnalité/intérêts/valeurs/motivations (4h00).

Atelier collectif ponctuel :

Prendre conscience de son parcours et présenter intérêts, valeurs, motivations au groupe (2h00)

Entretien 4 :

Compétences et aptitudes : Identifier les compétences professionnelles métier et transférables (3h00).

Atelier collectif ponctuel :

Prendre conscience des compétences grâce à l'effet miroir du groupe : mises en situation (3h00).

Entretien 5 :

- Synthétiser/restituer les données de la phase d'investigation à partir des travaux effectués sur son parcours professionnel,
- Repérage des points forts et des points perfectibles ; éclairage de cette dynamique professionnelle et sociale par les apports de l'analyse de la personnalité,
- Identifier les contextes et les conditions de réussite (4h00).

Entretien 6 :

- Poser des hypothèses d'évolution/changement/formation,
- Valider la faisabilité : analyse du marché, recherche des écarts entre les acquis professionnels & personnels et les exigences du projet envisagé (2h00).

Atelier collectif ponctuel :

- Présenter ses compétences professionnelles et personnelles,
- Démontrer la cohérence entre ses compétences et les besoins socio-économiques du secteur d'activité visé,
- S'assurer de la compréhension du projet professionnel par le groupe (2h00).

Phase de conclusion

Entretien 7

- Elaborer une stratégie et un plan d'action,
- Présentation de la synthèse écrite et rédaction commune de la partie concernant le projet professionnel (2h00).

Entretien de suivi de bilan proposé 6 mois après le bilan

- Faire le point sur le projet et son avancée,
- Reprendre le plan d'action et l'actualiser,
- Bénéficier d'un retour sur le bilan de compétences.

24 heures en présence et travaux en groupe proposés en sus

EN OPTION - les questionnaires de personnalité : le DISC, le WPMOT et l'ennéagramme.



GRANDIR Coaching & Conseil SAS

Siège social et bureaux : 9, bd du Général de Gaulle – 92120 MONTROUGE - <http://www.grandir.fr>
SIRET 933-939-571-00016

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11922869892 auprès du préfet de région d'Île de France